

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er MARS 2019

Excusés : Christine MAGAUD pouvoir à Mireille LAINEZ
Jean Louis VRAY pouvoir à Alain LIMOUSIN
Isabelle TISSOT pouvoir à Bernadette EL ASRI

Secrétaire de séances : Pierre Crépinge et Cédric Bonhomme

Approbation du compte rendu du 25 janvier 2019

PERSONNEL

Marie Pierre VRAY n'a pas fait son recours au comité supérieur pour longue maladie. La commune a demandé un avis au comité médical. A suivre.

Fredéric REVEILLE ne revient pas pour le moment au service technique pour des raisons personnelles. Aurore GIRAUD, en fin de contrat le 7 mars et dont le contrat ne peut être renouvelé par la commune, finira l'année scolaire par le biais de la promotion de l'emploi.

Suite au changement de perception, une délibération doit être prise pour les chèques cadeaux offerts aux employés communaux en fin d'année.

ECOLE

Un compte rendu du conseil d'école du 12 février est fait : 155 élèves prévus pour la rentrée 2019/2020 à ce jour.

Suite à la demande des représentants de parents d'élèves, le conseil décide de ne pas modifier les heures de garderie du matin. En ce qui concerne la garderie du soir, le conseil demande d'autres arguments.

Une fête de la solidarité aura lieu le 24 mai au profit des restos du cœur. Les élèves de CM2 passeront la journée du 7 mars au collège. Le projet jardin va être relancé. Le directeur remercie la mairie pour le spectacle de danse très apprécié par les élèves (accueil d'une compagnie de théâtre sur la commune pendant quelques jours, spectacle de danse offert à l'école).

Afin de demander une participation aux communes voisines qui ont des enfants scolarisés dans notre école, la mairie a fait le calcul des frais de fonctionnement de l'école. Celui-ci s'élève à 480.89€ par élève.

Une demande de subvention de 2800€ est demandée par M. Frédéric BARNAY et Mme Pauline BIRON pour un voyage en Dordogne qui aura lieu du 26 au 29 mars. Le conseil accepte (subvention donnée au SOU des écoles).

TRAVAUX EN COURS

Commerce : La licence 4 de Firminy n'a pu être acquise. Une autre licence est achetée à Langeac pour la somme de 6000€. Comme il avait été convenu lors du bail, l'aménagement de places de parking sera réalisé devant l'ancienne cantine pour le commerce.

Maison place de l'église : une rencontre avec la maîtrise d'œuvre a eu lieu le 28 janvier. La création de deux studios au second étage ne peut pas être réalisée. Le permis de construire doit être déposé dans les prochains jours. Des demandes de subventions ont été faites à l'Etat (D.E.T.R) et au département. Une demande a également été faite à Loire Forez dans le cadre du cercle vertueux d'économie d'énergie. Les travaux devraient débuter en septembre 2019 et s'achever en mars 2020.

Terrain de foot synthétique : une demande de subvention est faite au centre national pour le développement du sport et au département.

Maison st Irénée : pas d'avancement sur ce projet.

Noms des rues : les noms et numéro de rues sont en mairie. Un courrier indiquant la nouvelle adresse et une plaque avec numéro de rue seront distribués aux habitants concernés.

Projets voirie 2019 : la commission voirie s'est réunie le 23 février pour parler des projets 2020 (ceux-ci pourront être réalisés en 2019). Cette commission se réunira de nouveau le 23 mars pour définir les voiries à refaire. Un devis est demandé pour repeindre les passages piétons. Ce devis s'élève à 200€ par passage piéton. Les poteaux sur les trottoirs sont à changer.

35 chaises vont être achetées pour la salle du club des jeunes pour la somme de 770€.

S.I.D.E.C.M

Projet 2019 : une étude est demandée pour l'alimentation en eau des hameaux du haut de la commune (Le Crozet, Le Fraisse, Les Fours et Crépinge)

La facturation de l'eau a été envoyée aux abonnés, celle de l'assainissement va suivre.

P.L.U

Des affiches ont été posées sur les panneaux communaux pour l'enquête publique. Le commissaire enquêteur tiendra 8 permanences en mairie.

FINANCES

Une réunion est prévue avec le percepteur le 25 mars à 14h.

La commission finances se réunira le 15 mars à 20h30 pour préparer le budget.

QUESTIONS DIVERSES

Un article paraîtra sur la commune dans le journal le Progrès le 5 avril dans la rubrique « vu du ciel ». Le cahier de doléances et de propositions a été transmis à la préfecture.

M. Louis Oriol a fait une demande écrite pour que la commune lui vende une partie communale touchant sa propriété au lotissement des prés Cachards. Le conseil accepte et le prix reste à définir.

La cérémonie du 19 mars aura lieu le 24 mars à 11h.

Le conseil décide de louer la salle des jeunes aux habitants de la commune. Une délibération est prise et la location est de 60€ la journée (de 9h à 9h le lendemain).

Une convention est signée avec Loire Forez pour le transport des chiens et chats à la fourrière animale.

Un devis d'Eurosys téléphonie pour de nouveaux téléphones portables et la création d'une ligne (pour la cantine) est présenté. Le conseil souhaite d'autres devis.

Prochain conseil le 5 avril à 20h